



Pas de réponse du greffier apres envoi de deux recommandés

Par **vinc1989**, le **25/06/2008** à **20:37**

Bonjour,

Depuis le 13/06/08 un recommandé à été envoyé de ma part, apres une semaine je n'ai pas u de reponse et j'ai donc pensé qu'il était préférable d'en envoyer un second. J'ai tenté de téléphoner au greffier du tribunal de grande instance de paris, mais sans réponses. Pouvez vous m'aider? Merci d'avance

Par **JamesEraser**, le **26/06/2008** à **21:30**

Quel était le motif de votre courrier ?
Cordialement

Par **vinc1989**, le **27/06/2008** à **13:53**

Bonjour, j'ai envoyé ce recommandé afin d'obtenir un avocat désigné.

Merci pour votre aide, bonne journée.

Par **JamesEraser**, le **02/07/2008** à **20:30**

Désigné d'office ou désigné nominativement (de votre choix) ?

Dans tous les cas, ce n'est pas important que le greffier ne vous réponde pas. Si vous devez passer en justice, votre courrier a bien été pris en compte et votre défenseur, quel qu'il soit, sera au courant de l'audiencement. Il doit prendre connaissance du dossier vous concernant et pour assurer votre défense. Si tel n'est pas le cas, l'audience est reportée.

Experatooment